

STAGE ACADÉMIQUE SNES-FSU

**Jeudi 24 novembre 2022 à Montpellier –
Maison des Syndicats**

**L'évaluation des élèves : le cœur de notre
métier remis en cause.**

**LSU, tests de positionnement, DNB, EAF, contrôle continu, PLE,
Parcoursup ... quand prescriptions et injonctions nous
dépossèdent de notre métier.**

Pour participer à ce stage : vous devez déposer ou transmettre par mail au secrétariat de votre établissement l'imprimé de demande de congé pour formation syndicale (en PJ), **30 jours avant le stage, soit le lundi 24 octobre (Attention Vacances de la Toussaint)**. **Un envoi par mail est tout à fait recevable**. Votre demande de congé sera automatiquement acceptée car la formation syndicale est un droit. Il n'y pas de convocation à fournir ; en cas de difficulté avec votre chef d'établissement, nous contacter.

Pour informer le SNES de votre participation :

Renvoyer ce bulletin d'inscription à : **SNES** - Enclos des Lys B - 585 rue de l'Aiguelongue - 34090 MONTPELLIER
ou (de préférence) par mail à s3mon@snes.edu

NOM Prénom :

Établissement :

Discipline :

Participera au stage de formation syndicale « **L'évaluation des élèves** » du jeudi 24 novembre 2022 à Montpellier.

Les frais de déplacement et de repas, ainsi que les frais de garde d'enfants seront remboursés aux adhérents.

Ensemble, du 1^{er} au 8 décembre
Nous votons  **et** 

Descriptif du Stage Métier : l'évaluation des élèves.

La section académique de Montpellier vous propose un stage animé par **Yannick Lefebvre, secrétaire national SNES-FSU, secteur métier**. Ce stage est motivé par le contexte, les modalités, les outils et mêmes les finalités de l'évaluation des acquis des élèves qui sont bousculés de manière récurrente ces dernières années (LPC puis LSU, évaluations standardisées multipliées, DNB, EAF, part croissante de contrôle continu pour le bac, PLE, « guide » de l'évaluation, notes des épreuves de spé augmentées, poids de parcoursup...).

Nous pouvons dire que les bénéfices visibles et concrets de ces basculements en termes d'acquisitions pour les élèves se font toujours attendre. Ce qui est certain c'est que le travail réel, souvent invisible, des enseignants sur l'évaluation, et leur expérience professionnelle ne sont pas pris en compte et même écartés par les prescriptions directes ou les injonctions plus ou moins déguisées.

La santé au travail peut en être affectée. Doutes sur le sens de son travail, dépossession de son métier sont régulièrement exprimés.

La section académique de Montpellier vous propose donc ce stage, à partir du travail réel et vivant sur l'évaluation (concevoir, construire, mettre en œuvre des évaluations avec de vrais élèves). Il s'agira durant cette journée de prendre le temps, que ne nous laisse pas l'institution, pour :

- nous interroger sur des prescriptions en mettant à leur juste place les « expertises » extérieures et hiérarchiques ;
- analyser ce qui est en jeu derrière les pluies d'injonctions ;
- discuter entre expert.es de terrain de notre travail réel visible et invisible ;
- argumenter face à des « instructeurs » toujours sûrs de leurs critères évidemment garants d'un travail de qualité ;
- sortir de la tendance à personnaliser face des situations de difficultés en réalité partagées ;
- s'interroger sur le travail collectif et le collectif de travail ;
- reconstruire un pouvoir d'agir ensemble.

Quel est le but de ce stage « évaluations » ?

Celui de recréer des collectifs de professionnels combattifs car « armés » pour défendre nos métiers et nos conditions de travail face à nos nouveaux managers qui, en termes de remèdes professionnels, nous proposent évaluations, projets, innovations, performance, rentabilité, profilage et mise en concurrence.

Ensemble, du 1^{er} au 8 décembre
Nous votons  **et** 
FSU. Syndicat National des Enseignements de Second degré